



# AVIS AUX NAVIGATEURS

## ÉDITION DE L'OUEST

Publiée mensuellement par la



## GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

### SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 5
Partie 2 Corrections aux cartes .....	6, 7
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime .....	NÉANT
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	NÉANT
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume .....	8

Direction générale des programmes maritimes  
Aides à la navigation

## NOTES EXPLICATIVES

**Les positions géographiques** correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

**Les relèvements** sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

**La visibilité** des feux est celle qui existe par temps clair.

**Les profondeurs** - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

**Les élévations** sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

**Les distances** peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin = 1 852 mètres (6,076.1 pieds)

1 mille terrestre = 1 609.3 mètres (5,280 pieds)

1 mètre = 3.28 pieds

**Les avis temporaires & préliminaires** sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

**Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.**

**Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion** – Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

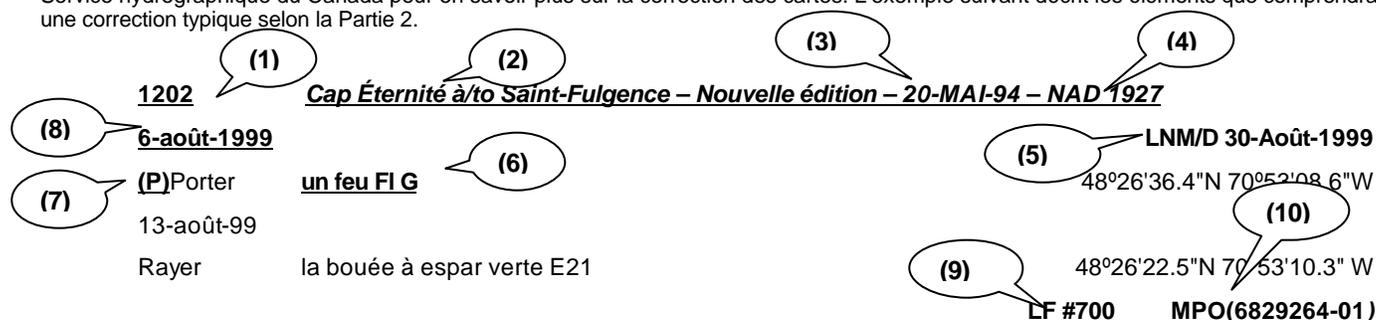
**Édition mensuelle des Avis aux navigateurs** - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *x* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

**Cartes marines et publications canadiennes** - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

**NOTA: This publication is also available in English.**

## CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



**1 - Numéro de la carte**

**2 - Titre de la carte**

**3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte**

**4 - Système de référence géodésique**

**5 - Dernière correction**

**6 - Modification de la carte**

**7 - Type d'avis**

**8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte**

**9 - Numéro du Livre des feux**

**10 - Numéro de référence**

La dernière correction est identifiée par **LNMD** ou (**L**)dernier (**N**)Avis aux (**M**)navigateurs / **D**ate. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8)

## MISE EN GARDE

### AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

#### Terre-Neuve

Centre SCTM - St.John's  
Téléphone: (709) 772-2083  
Facs: (709) 772-5369

#### Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes  
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633  
Téléphone: (902) 426-6030  
Facs: (902) 426-6334  
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>  
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

#### Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia  
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237  
Téléphone: (519) 337-6360  
Facs: (519) 337-2498

#### Région du Québec

Centre Opérationnel Régional GC\SO\COR  
Agent d'information opérationnelle  
Téléphone: (418) 648-5410  
Facs: (418) 648-7244  
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

#### Pacifique

Centre régional d'information maritime - Pacifique  
Téléphone: (604) 666-6011  
Facs: (604) 666-8453  
Courrier électronique: RMIC-Pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca  
Information - Avis à la navigation  
[http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/index\\_f.htm](http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/index_f.htm)

## SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

**Tableau des stations de référence du DGPS au Canada**

Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géographique		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T.-N.	338,339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 11 N	58 27 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332,333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N.-É.	330,331	937	44 36 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312,313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316,317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308,309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300,301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302,303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304,305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

### RÉCEPTEUR DGPS - MISE EN GARDE

Le message diffusé par les stations du système de positionnement global différentiel de la Garde côtière canadienne comprend de l'information sur l'intégrité du système visant à avertir le récepteur DGPS d'un utilisateur d'une condition de défaillance ou encore du fait qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS. Pendant les essais, on a constaté que certains récepteurs d'utilisateurs ne traitaient pas convenablement l'information sur l'intégrité du système. Ce traitement déficient par l'équipement de l'utilisateur peut engendrer des positions incorrectes.

Veillez communiquer avec le fabricant ou le fournisseur de votre récepteur DGPS afin de vous assurer que votre récepteur permet de traiter convenablement l'information sur l'intégrité de la station de référence DGPS.

### ALERTE À L'INTENTION DES UTILISATEURS DU DGPS

En mars 1997, la Garde côtière canadienne a reçu des rapports à l'effet que certains récepteurs DGPS ignoraient apparemment la mise en garde diffusée signalant l'interruption immédiate de la correction des signaux émis par un satellite particulier. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas convenablement cet indicateur de "ne pas utiliser" la correction et par conséquent la traite à tort comme une correction. Il peut en résulter des erreurs sur la position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est utilisé en mode DGPS. Les utilisateurs du DGPS sont avisés du fait qu'ils devraient immédiatement communiquer avec le fabricant de leur équipement afin de déterminer si une mise à niveau de leur récepteur est nécessaire.

## DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

### User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: \_\_\_\_\_ Destination: \_\_\_\_\_  
Vessel position at the beginning of the anomaly /  
Position du navire au début de l'anomalie : \_\_\_\_\_  
Vessel position at the end of the anomaly /  
Position du navire à la fin de l'anomalie : \_\_\_\_\_

### Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: \_\_\_\_\_ Duration / Durée: \_\_\_\_\_  
Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçus par le récepteur: \_\_\_\_\_  
DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: \_\_\_\_\_ kHz SS: \_\_\_\_\_ dB SNR: \_\_\_\_\_ dB  
DOP Geometry / Géométrie DOP : \_\_\_\_\_  
User receiver operates correctly with other DGPS sites? /  
Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui \_\_\_ No / Non \_\_\_  
Comments / Commentaires: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: \_\_\_\_\_  
Phone / Téléphone : \_\_\_\_\_

### Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: \_\_\_\_\_ Speed / Vitesse: \_\_\_\_\_ KTS  
Temp. °C: \_\_\_\_\_ VIS: \_\_\_\_\_ N.M.  
Sea State / État de la mer : \_\_\_\_\_  
Bearing and range to electrical storm /  
Direction et distance de l'orage : \_\_\_\_\_  
Time of the storm / Heure de l'orage: \_\_\_\_\_ UTC

### Essential information on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

#### User equipment information / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_  
DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_  
Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : \_\_\_\_\_ No / Non : \_\_\_\_\_  
DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non : \_\_\_\_\_  
If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:  
ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_  
Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non: \_\_\_\_\_  
Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non: \_\_\_\_\_  
Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : \_\_\_\_\_

**This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:**

- 1) Fax / Par télécopieur : (613) 998-8428  
Attention: Aids to Navigation / Aides à la navigation
  
- 2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems Branch  
Department of Fisheries and Oceans  
200 Kent Street, Station 5130  
Ottawa, ON  
K1A 0E6  
  
Directeur, Direction des systèmes à la navigation maritimes  
Ministère des Pêches et Océans  
200, rue Kent, Station 5130  
Ottawa, ON  
K1A 0E6

# Canada

**Legend/Légende**

- Position** : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.  
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS** : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M.** : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz** : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .
- SS** : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR** : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .
- DOP (dilution of precision)** : Measure of the geometrical «strength » of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la «force » géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10
- SVCEI / ECDIS** : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes Electroniques et d'Information .

## **AVIS AUX USAGERS**

### **RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT**

Madame/Monsieur,

Nous sommes heureux de constater votre intérêt continu à recevoir le numéro mensuel des Avis aux navigateurs. Comme la technologie évolue, la Garde côtière canadienne tente de trouver des moyens de réduire les coûts d'impression et de distribution tout en continuant d'offrir un service de qualité à la communauté maritime.

La technologie Internet est devenue la principale source d'information dans le monde entier qui permet aux organisations et aux gens de recevoir de l'information et diverses publications. Comme l'utilisation d'Internet gagne en popularité, notre organisation croit que c'est le bon moment de restreindre notre distribution postale et de recourir essentiellement à Internet pour distribuer les Avis aux navigateurs. L'information fournie sur Internet à l'avantage d'être transmise aux navigateurs instantanément et efficacement.

Nous vous encourageons également à visiter le site Web des Avis aux navigateurs à l'adresse suivante : <http://www.notmar.gc.ca/fr/>. Ce site convivial est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Vous pouvez également vous inscrire en ligne pour recevoir un avis électronique automatique lorsqu'un nouvel Avis aux navigateurs est publié à propos de toute carte nautique que vous utilisez fréquemment. Nous encourageons les utilisateurs à visiter le site régulièrement pour consulter les plus récents avis et l'information connexe.

La Garde côtière canadienne a à cœur de répondre aux besoins de ses clients. Par conséquent, si vous désirez demeurer sur la liste de distribution de copies papier, veuillez remplir le formulaire ci-après. Vous avez jusqu'au 31 mars 2004 pour nous faire parvenir le formulaire de renouvellement; après cette date, votre nom sera rayé de la liste de distribution de copies papier.

Nous vous remercions de votre coopération.

## ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

### RENOUVELLEMENT / CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Chef, Avis aux navigateurs  
Aides à la navigation  
Direction générale des programmes maritimes  
Garde côtière canadienne  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa, Ontario  
K1A 0E6

Téléphone (613) 990-3037  
Facsimilé (613) 998-8428  
Internet: <http://www.notmar.gc.ca>

**Je désire continuer de recevoir la version papier**

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

**ÉDITION DE L'EST** (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) \_\_\_\_\_

**ÉDITION DE L'OUEST** (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) \_\_\_\_\_

**AJOUTER** \_\_\_\_\_ **MODIFIER** \_\_\_\_\_ **RETIRER** \_\_\_\_\_ **QUANTITÉ** \_\_\_\_\_

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

***N° d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette  
ou***

***Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire***

# INDEX

CANADA - AUTORISATION DE MOUVEMENT 96 HEURES AVANT D'ENTRER DANS LES EAUX CANADIENNES - MISE EN GARDE. ....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA ( SHC ) - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC. ....	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA ACHETÉES ENTRE AOÛT 2002 ET MARS 2003. ....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES IMPRIMÉES SUR DEMANDE (ISD) DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA. ....	1
*207 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION. ....	3
*206 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES. ....	2
*208 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MATRICIELLES DE NAVIGATION. ....	3
*209 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - LISTE CUMULATIVE DE CORRECTIONS AUX CARTES. ....	4

## INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
3313	6				
3440	6				
3461	6				
3462	6				
3535	6				
3729	6				
3730	6				
3772	6				
5397	2				
5459	2				
5467	2				
5630	2				
6411	2				
6416	6				
6417	7				
6419	7				
6424	2				
6425	2				
6426	2				
6427	2				
6453	7				
7662	2				

**PARTIE 1 – Édition 02/2004**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**CANADA - AUTORISATION DE MOUVEMENT 96 HEURES AVANT D'ENTRER DANS LES EAUX CANADIENNES - MISE EN GARDE.**

En vigueur le 11 octobre 2001, 0000 UTC, le capitaine de tout navire:

d'une jauge brute de 500 tonneaux ou plus;

remorquant ou poussant un bâtiment lorsque la somme de leurs jauges brutes est de 500 tonneaux ou plus;

transportant un polluant ou des marchandises dangereuses, ou remorquant ou poussant un bâtiment qui transporte un polluant ou des marchandises dangereuses;

**doit solliciter une autorisation de mouvement 96 heures avant que le navire entre dans les eaux canadiennes en provenance du large** ou aussitôt que possible lorsque l'heure prévue d'arrivée du navire dans les eaux canadiennes est moins de 96 heures après l'heure où le navire a quitté son dernier port d'escale. Cette mesure restera en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA ACHETÉES ENTRE AOÛT 2002 ET MARS 2003.**

Nous avons découvert récemment que certaines cartes du Service hydrographique du Canada achetées entre août 2002 et mars 2003 souffrent d'un manque de résistance inacceptable.

Le problème est que l'encre peut se détacher de l'enduit de papier. Les cartes résistent mal au pliage et au contact avec l'eau. Il est facile d'identifier ces cartes en raison de la présence d'un enduit poudreux blanc en surface. Malheureusement, cet enduit, qui colle aux mains lors d'une manipulation normale, a été mal appliqué au papier au moment de sa fabrication. La meilleure façon de vérifier vos cartes consiste à gratter une surface blanche avec votre ongle.

Jusqu'au 31 mars 2004, le Service hydrographique du Canada remplacera toute carte achetée entre août 2002 et mars 2003 qui présente les caractéristiques susmentionnées. Veuillez contacter votre dépositaire pour remplacer gratuitement vos cartes.

Le SHC est en train de s'adapter à l'évolution de la technologie tout en assurant aux clients que les ressources sont utilisées efficacement pour que l'information essentielle soit transmise aux clients. Nous vous remercions de votre compréhension durant cette période de transition. Le SHC est à développer des mesures pour que ce genre de situation ne se reproduise plus. Entre temps, nous nous excusons pour tout inconfort que vous pourriez avoir subi.

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES IMPRIMÉES SUR DEMANDE (ISD) DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA.**

Le **Service hydrographique du Canada (SHC)** fournit des cartes marines au public en vue de maintenir un niveau de service qui assure la sécurité de la navigation tout en maintenant les coûts à un niveau raisonnable. Un nombre de cartes papier du SHC sont maintenant imprimées à l'aide de la technologie d'impression sur demande (ISD). Les clients ont peut-être constaté des différences par rapport aux cartes lithographiques. Même si les cartes ISD ne sont pas aussi résistantes que les cartes lithographiques pour le moment, cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes plus efficacement tout en y ajoutant de nouveaux renseignements importants qui améliorent leur contenu. Le coût de production est aussi maintenu à un niveau raisonnable. La sécurité de la navigation n'est pas touchée si les cartes sont utilisées avec soin.

La technologie d'ISD permet au client d'avoir des cartes à jour sans correction manuelle ni annexe graphique. Elle garantit au client qu'une carte ne sera jamais épuisée. Par conséquent, le navigateur pourra toujours acheter une carte à jour. En cas d'urgence nationale, beaucoup de cartes pourraient être fournies en peu de temps. Ces avantages ont amélioré la sécurité maritime, la protection de l'environnement et la protection de la propriété commerciale.

Le SHC recommande à ses clients de manipuler les cartes ISD plus délicatement que les cartes lithographiques tout en évitant de renverser du liquide sur les cartes. Même si les cartes sont recouvertes d'un enduit, l'information essentielle (noir) devrait demeurer. Au moment de l'achat, la carte ISD sera à jour. Les cartes ISD sont également imprimées sur du papier plus blanc que le papier utilisé dans le

**PARTIE 1 – Édition 02/2004**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

passé et, par conséquent, les marques de crayon résiduelles peuvent être plus apparentes. Il importe donc de ne pas appuyer trop fort sur votre crayon. Selon les tests effectués par le SHC, les meilleurs résultats sont obtenus avec une gomme à effacer jaune de forme cubique (Indian gum eraser); celle-ci est aussi convenable aux cartes lithographiques.

Malgré les améliorations constantes faites par le SHC envers les processus d'impression et de distribution, vous pouvez vous attendre à ce que la qualité du papier demeure la même pour environ 2 ans. De plus, la technologie devrait s'améliorer et devenir moins dispendieuse dans les prochaines années. Éventuellement, le SHC pourra grâce aux cartes ISD explorer de nouveaux modèles d'entreprise avec le secteur privé. Par exemple, l'impression pourrait se faire chez les dépositaires au lieu de SHC.

Le SHC s'adapte aux nouvelles réalités et tient à assurer à ses clients qu'il utilise efficacement ses ressources pour diffuser l'information essentielle en matière de sécurité maritime. Nous vous remercions de votre compréhension durant cette période de transition. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du SHC à [www.cartes.gc.ca](http://www.cartes.gc.ca).

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA ( SHC ) - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.**

Jusqu'à présent, le SHC produisait des annexes graphiques produites en noir et magenta, alors qu'il distribuait des annexes graphiques en couleurs au moyen du fascicule des *Avis aux navigateurs*.

Les contraintes budgétaires auxquelles le SHC doit faire face ne lui permettent de ne fournir que des annexes graphiques en noir et blanc sur format papier. Son niveau de service changera simultanément et il prévoit d'être attentif aux réactions du marché par rapport à cette innovation.

Le SHC offre des annexes graphiques en couleurs sur le Web. Un lien dans le site des *Avis aux navigateurs* mènera les clients aux annexes graphiques en couleurs. L'annexe graphique sera disponible en format HTML et PDF. La mise à disposition d'annexes graphiques en couleurs ( rendus accessibles à tous par le Web ) est une forme améliorée de mode de prestation diversifiée, en concordance avec les objectifs stratégiques du SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau.

Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier. Ceci représente un réel progrès pour les clients qui n'auront plus à attendre que la publication de la version papier leur soit acheminée par la poste.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce nouveau service que vous pourrez faire parvenir à [shcinfo@dfo-mpo.gc.ca](mailto:shcinfo@dfo-mpo.gc.ca)

**\*206 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
<b>Carte nouvelle</b>	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de la carte suivante sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
5630	Dunne Foxe Island to/à Chesterfield Inlet	1:15 0000	05-DEC-2003	4	\$20.00
<b>Nouvelles éditions</b>	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente des cartes suivantes sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
5459	Resolution Harbour and/et Acadia Cove	1:12 000	26-DEC-2003	4	\$20.00
5467	Baie aux feuilles / Leaf Bay et les Approches / and Approaches	1:50 000	05-DEC-2003	4	\$20.00
6411	Trail River to/à Camsell Bend	1:50 000	16-JAN-2004	4	\$12.00
6424	Bryan Island to/à Travallant River	1:50 000	16-JAN-2004	4	\$12.00
6425	Travallant River to/à Adam Cabin Creek	1:50 000	16-JAN-2004	4	\$12.00
6426	Adam Cabin Creek to/à Point Separation	1:50 000	16-JAN-2004	4	\$12.00
6427	Point Separation to/au Aklavik Channel	1:50 000	16-JAN-2004	4	\$12.00
7662	Mackenzie Bay	1:150 000	14-NOV-2003	4	\$20.00

**PARTIE 1 – Édition 02/2004**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
<b>Carte retirée en permanence</b>					
5397	Dawson Inlet to Marble Island				

**\*207 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

**Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de: Nautical International Inc.**

**B.P. Box 127, Station C  
 St. John's, Terre-Neuve  
 A1C 5H5  
 Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634  
 Télécopieur: 709-576-0636**

**(2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.**

PRODUIT EN CIRCULATION	TITRE DE LA CARTE				
NUMERO CEN S-57					
CA576200	Chester Harbour				
CA276206	Approaches to/à Bay of Fundy				
CA476327	Bay of Exploits - Sheet II (Middle)				

**\*208 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MATRICIELLES DE NAVIGATION.**

**Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de: Nautical International Inc.**

**B.P. Box 127, Station C  
 St. John's, Terre-Neuve  
 A1C 5H5  
 Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634  
 Télécopieur: 709-576-0636**

**(2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES				
<b>Cartes nouvelles</b>	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente des cartes suivantes sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
5032RM	Approaches to / à White Bear Arm		31-JAN-2003		Voir Note 2
5033R/M	Hawke Bay and / et Squasho Run		09-MAI-2003		Voir Note 2
<b>Nouvelles éditions</b>	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente des cartes suivantes sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
3424R/M	Approaches to/Approches à Oak Bay		12-SEP-2003		Voir Note 2
4504R/M	Great Cat Arms and/et Little Cat Arm		23-MAI-2003		Voir Note 2
4522R/M	Tilt Cove and/et La Scie Harbour		10-OCT-2003		Voir Note 2
4541R/M	Sops Arm		04-JUL-2003		Voir Note 2
4542R/M	Hampden Bay		07-MAR-2003		Voir Note 2
4582R/M	Plans in Notre Dame Bay		25-JUL-2003		Voir Note 2
4585R/M	Green Head to/à Little Bay Island		30-MAI-2003		Voir Note 2
4594R/M	Thimble Ticks to/à Bagg Head including/y compris New Bay		04-JUL-2003		Voir Note 2
4595R/M	Bay of Exploits Sheet/Feuille I (North-Nord)		04-JUL-2003		Voir Note 2
4596R/M	Bay of Exploits Sheet/feuille II (Middle/centre)		10-OCT-2003		Voir Note 2
4597R/M	Bay of Exploits Sheet/feuille III (South/sud)		04-JUL-2003		Voir Note 2

**PARTIE 1 – Édition 02/2004**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

<b>CARTES</b>	<b>TITRE &amp; MATIÈRES</b>			
<b>Nouvelles éditions</b>	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente des cartes suivantes sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.			
4638R/M	Wreck Island to Cinq Cerf Bay including Connoire, Muddy Hole and Coteau Bays		11-JUL-2003	Voir Note 2
4659R/M	Port au Port		01-AOÛT-2003	Voir Note 2
4661R/M	Bear Head to Cow Head		04-JUL-2003	Voir Note 2
4663R/M	Cow Head to Pointe Riche		01-AOÛT-2003	Voir Note 2
4668R/M	Anchages / Mouillages in the / dans le Strait of Belle Isle / Détroit de Belle Isle		04-JUL-2003	Voir Note 2
4670R/M	Forteau Bay		13-JUN-2003	Voir Note 2
4702R/M	Corbet Island to Ship Harbour Head		10-OCT-2003	Voir Note 2
4745RM	White Point to/à Sandy Island		07-MAR-2003	Voir Note 2
4766RM	Saglek Bay		10-OCT-2003	Voir Note 2
5042R/M	Cut Throat Island to/à Quaker Hat		27-JUN-2003	Voir Note 2
6271R/M	Winnipegosis to Red Deer Point		15-NOV-2002	Voir Note 2
7127R/M	Koojessé Inlet and Approches/et les Approches		15-AOÛT-2003	Voir Note 2
8014R/M	Grand Banc/Grand Bank (Northeast Portion/Partie-nord-est)		25-JUL-2003	Voir Note 2

**\*209 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - LISTE CUMULATIVE DE CORRECTIONS AUX CARTES.**

La liste de corrections ci-incluse a trait aux cartes qui ont fait l'objet des éditions des Avis aux navigateurs du 01-DEC-2003 au 27-FEB-2004.

<b>Numéro de la carte</b>	<b>Date d'édition de l'Avis aux navigateurs</b>
3312	16-JAN-2004
3313	20-FEV-2004
3440	20-FEV-2004
3461	20-FEV-2004, 02-JAN-2004
3462	20-FEV-2004, 02-JAN-2004
3527	09-JAN-2004
3535	13-FEV-2004
3539	16-JAN-2004
3602	30-JAN-2004
3603	09-JAN-2004
3604	09-JAN-2004
3724	09-JAN-2004
3729	13-FEV-2004
3730	13-FEV-2004
3772	13-FEV-2004
3891	05-DEC-2003
3932	09-JAN-2004
3934	09-JAN-2004
5003	26-DEC-2003
5397	(18-NOV-1983 Réimpression Retirée)
5400	(28-NOV-2003 Nouvelle édition Annoncée)
5411	(28-NOV-2003 Nouvelle édition Annoncée)
5449	26-DEC-2003
5450	26-DEC-2003
5459	(26-DEC-2003 Nouvelle édition Annoncée)
5467	(05-DEC-2003 Nouvelle édition Annoncée)
5630	(05-DEC-2003 Carte nouvelle Annoncée)
6411	(16-JAN-2004 Nouvelle édition Annoncée)
6412	16-JAN-2004
6416	20-FEV-2004

**PARTIE 1 – Édition 02/2004**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

<b>Numéro de la carte</b>	<b>Date d'édition de l'Avis aux navigateurs</b>
6417	20-FEV -2004
6419	20-FEV -2004
6424	(16-JAN-2004 Nouvelle édition Annoncée)
6425	(16-JAN-2004 Nouvelle édition Annoncée)
6426	(16-JAN-2004 Nouvelle édition Annoncée)
6427	(16-JAN-2004 Nouvelle édition Annoncée)
6432	16-JAN-2004
6453	27-FEV -2004
7051	26-DEC-2003
7082	26-DEC-2003
7662	(14-NOV-2003 Nouvelle édition Annoncée)
7781	26-DEC-2003

**PARTIE 2 – Édition 02/2004  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**3313 - Haro Strait Central/Centrale - Feuille 5 - Carte nouvelle - 28-JUIL-1995 - NAD 1983**

20-FEV-2004 LNM/D. 14-NOV-2003  
Porter une épave non-dangereuse, profondeur inconnue 48°29'09.6"N 123°15'18.0"W  
MPO(6200734-01)

**3440 - Race Rocks to/à D'Arcy Island - Nouvelle édition - 29-NOV-2002 - NAD 1983**

20-FEV-2004 LNM/D. 04-JUIL-2003  
Porter une épave non-dangereuse, profondeur inconnue 48°29'09.6"N 123°15'18.0"W  
MPO(6200734-01)

**3461 - Juan de Fuca Strait, Eastern Portion/Partie Est - Nouvelle édition - 29-NOV-2002 - NAD 1983**

20-FEV-2004 LNM/D. 02-JAN-2004  
Porter une épave non-dangereuse, profondeur inconnue 48°29'09.6"N 123°15'18.0"W  
MPO(6200734-01)

**3462 - Juan de Fuca Strait to/à Strait of Georgia - Nouvelle édition - 29-NOV-2002 - NAD 1983**

20-FEV-2004 LNM/D. 02-JAN-2004  
Porter une épave non-dangereuse, profondeur inconnue 48°29'09.6"N 123°15'18.0"W  
MPO(6200734-01)

**3535 - Pender Harbour - Nouvelle édition - 16-AOÛT-1985 - NAD 1927**

13-FEV-2004 LNM/D. 02-MARS-2001  
Porter un câble sous-marin entre 49°37'37.6"N 124°00'33.4"W  
et 49°37'44.9"N 124°00'16.2"W  
MPO(6200728-01)

**3729 - Dean Channel, Southern Portion/Partie Sud and/et Burke Channel - Nouvelle édition - 06-MARS-1998 - NAD 1983**

13-FEV-2004 LNM/D. 24-AOÛT-2001  
Rayer la roche qui couvre et découvre, avec une sonde découvriante de 2 pieds 52°29'46.8"N 127°16'00.0"W  
et la légende Rep (1999)  
MPO(6200726-01)

**3730 - Dean Channel (Northern Portion) and North and South Bentinck Arms - Carte nouvelle - 30-NOV-1960 - NAD 1927**

13-FEV-2004 LNM/D. (559-1999)  
Rayer la roche qui couvre et découvre, avec une sonde découvriante de 2 pieds 52°29'47.3"N 127°15'51.7"W  
et la légende Rep (1999)  
MPO(6200726-01)

**3772 - Grenville Channel, Sainty Point to Baker Inlet A-B - Nouvelle édition - 30-OCT-1964 - NAD 1927**

13-FEV-2004 LNM/D. (542-1995)  
Porter une épave ne représentant aucun danger, profondeur inconnue 53°31'22.4"N 129°34'49.3"W  
MPO(6200727-01)

**6416 - Saline Island to/à Police Island - Nouvelle édition - 25-OCT-2002 - Inconnu**

20-FEV-2004 LNM/D. 25-AVR-2003  
Déplacer la bouée conique de tribord, rouge de 64°40'51.0"N 124°52'36.0"W  
à 64°40'41.0"N 124°52'24.0"W  
(A2003094) MPO(6601499-01)  
Déplacer la balise de jour de bâbord de 64°24'24.0"N 124°45'55.0"W  
à 64°24'34.0"N 124°46'04.0"W  
(A2003095) MPO(6601500-01)

**PARTIE 2 – Édition 02/2004  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**6417 - Tulita (Fort Norman), Police Island to/aux Halfway Islands - Nouvelle édition - 25-OCT-2002 - Inconnu**

20-FEV-2004

LNMD. 11-JUIL-2003

Déplacer la bouée conique de tribord, rouge

de 64°54'30.0"N 125°44'34.0"W  
à 64°54'34.0"N 125°45'38.0"W

Modifier la route recommandée en conséquence.

(A2003092) MPO(6601466-01)

Déplacer la bouée plate de bâbord, verte

de 64°54'37.0"N 125°45'46.0"W  
à 64°54'41.0"N 125°45'50.0"W

Modifier la route recommandée en conséquence.

(A2003093) MPO(6601498-01)

**6419 - Norman Wells to/à Carcajou Ridge - Nouvelle édition - 25-OCT-2002 - Inconnu**

20-FEV-2004

Déplacer la bouée conique de tribord, rouge

de 65°35'30.0"N 127°58'15.0"W  
à 65°35'24.0"N 127°58'00.0"W

(A2003050) MPO(6601789-01)

**6453 - Mackenzie River/Fleuve Mackenzie (Kilometre Kilomètre 58-90) - Nouvelle édition - 25-OCT-2002 - Inconnu**

27-FEV-2004

Rayer le feu F 3m

61°15'33.5"N 117°31'33.0"W  
(A2003011) LF(1724.5) MPO(6601714-01)

Rayer le feu F 3m

61°16'06.0"N 117°31'28.0"W  
(A2003012) LF(1726.5) MPO(6601716-01)

**PARTIE 5 – Édition 02/2004**  
**CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

**PACIFIQUE**

Feu de (E.I.) 2518	Atkinson Point  <b>Racon -- (Y)</b> <b>Bande X</b>	69 56 46.7 131 26 59.3	Fl W 4s	22.6	7	Tour à claire-voie tripode, marque de jour rouge, bande verticale blanche. 18.3	Réfecteur radar. Saisonnier.	<b>Carte:7663</b> <b>Éd. 02/04(A03-014)</b>
Feu de (E.I.) 2522 H13.84	Cambridge Bay - alignement 2	69 05 14.8 104 57 03.1	F Y	.....	10.1	14	Mât à claire-voie carré, marque de jour rouge, bande verticale blanche. 4.6	Visible sur l'alignement. Saisonnier.
Feu de (E.I.) 2523 H13.85		015° 482.4m du feu antérieur.	F Y	.....	12.8	14	Tour à claire-voie, marque de jour rouge, bande verticale blanche. 6.1	Visible sur l'alignement. Saisonnier.

**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**  
**RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION**

Officier de navigation observateur : \_\_\_\_\_ Capitaine \_\_\_\_\_

Navire (ou adresse) \_\_\_\_\_

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: \_\_\_\_\_

Objet: \_\_\_\_\_

Position approx : \_\_\_\_\_ de latitude \_\_\_\_\_ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : \_\_\_\_\_ (corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n° \_\_\_\_\_)

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) \_\_\_\_\_

Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)

Heure (UTC) \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

**INSTRUCTIONS:**

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

*\* Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation maritimes  
Garde côtière canadienne  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa (ON) K1A 0E6

**OU**

Hydrographe fédéral  
Service hydrographique du Canada  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.